

# **MINTOUL: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 012/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020 RELATIF A L'ORGANISATION D'UN ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES POINTS FOCaux RÉGIONAUX DU TOURISME AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES SUR LES MESURES BARRIÈRES ET LE CADRE D'INTERVENTION PENDANT LES ÉVÈNEMENTS CHAN 2021 ET CAN 2022**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des points focaux régionaux du tourisme auprès des Collectivités

Territoriales Décentralisées sur les mesures barrières et le cadre d'intervention pendant les événements CHAN 2021 et CAN 2022 sur financement du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus et ses Répercussions Economiques et Sociales de l'exercice 2020.

## **2. Consistance des prestations**

L'objectif global de cet atelier est de sensibiliser et de renforcer les capacités des points focaux régionaux du tourisme et des loisirs auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres acteurs intervenants dans le secteur du tourisme et des loisirs sur la prise en charge des touristes et autres visiteurs en période de pandémie de COVID-19.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

Former les responsables des offices du tourisme et les élus locaux sur les mesures barrières au COVID-19 ;

Sensibiliser les riverains des sites touristiques et les responsables des établissements de tourisme et de loisirs sur l'accueil des touristes en période de COVID-19 ;

Inculquer aux participants les nouvelles méthodes de service aux clients en période de COVID-19;

Former les participants sur la nouvelle approche d'accueil des touristes en période de COVID-19.

## **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) vingtmillions (20 000 000).

## **4. Délai de livraison**

Le délai maximum pour l'exécution de cette prestation est de un (01) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation. Ce délai comprend le temps nécessaire pour préparer le séminaire, animer le séminaire (deux (02) jours), pour produire la documentation et le temps pour le Maître d'Ouvrage d'apprécier les différents rapports qui seront soumis à son évaluation dans le cadre de

ce marché.

L'atelier sera organisé à Yaoundé, département du Mfoundi, région du Centre.

## **5. Allotissement**

Les prestations du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique.

## **6. Participation et origine**

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux cabinets et/ou groupements de cabinets ayant une compétence avérée dans l'animation des ateliers de formation.

## **7. Financement**

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus et ses Répercussions Economiques et Sociales de l'exercice 2020, Programme 972 et Action 4.

## **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

## **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de trente mille (30 000)Francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

## **10. Remise des offres**

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Elles devront être scellées, cachetées et

parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard le 01er décembre 2020 à 11 heures, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE  
D'URGENCE N°012/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 02 NOVEMBRE 2020  
POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS  
DES POINTS FOCALUX RÉGIONAUX DU TOURISME AUPRÈS DES  
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES SUR LES MESURES  
BARRIÈRES ET LE CADRE D'INTERVENTION PENDANT LES ÉVÈNEMENTS  
CHAN 2021 ET CAN 2022.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**11. Cautionnement provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1er ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de quatre cent mille (400 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requis doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1er ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou la présence

d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent appel d'offres entraînera le rejet immédiat de l'offre.

### **13. Ouverture des plis**

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 01er décembre 2020 à partir de 12 heures heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé ;

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté ayant une parfaite connaissance de leur offre.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **1 ' Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;

Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres;

Pièce falsifiée ou Fausse déclaration ;

Présence dans l'offre technique des informations relatives à la proposition financière ;

Non-respect du profil du Chef de Mission (avoir une note inférieure à 4/6 pour le chef de mission) ;  
 Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;  
 Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;  
 Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années et/ou ne figure pas sur la liste des entreprises sanctionnées.

## 2- Les critères essentiels

| N° | CRITERE   | NOTE<br>(en points) |
|----|---|---------------------|
| 1  | Capacité financière   | /5                  |
| 2  | Références du Bureau d'Etudes                                     | /27                 |
| 3  | Compréhension des Termes de Références                            | /5                  |
| 4  | Méthodologie et planning d'exécution de la mission                | /20                 |
| 5  | Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission | /35                 |
| 6  | Matériels et équipements  | /5                  |
| 7  | Présentation générale de l'offre                                  | /3                  |

### Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

$$N = \frac{75 \times \text{Note technique (Nt)} + 25 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

**100**

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :  
 La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :  
 Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note

financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :  
$$N_f = (100 \times F_m) / F$$

$F_m$  = le montant de la proposition la moins disante ;

$F$  = le montant de la proposition considérée.

Le soumissionnaire ayant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché par le Maître d'Ouvrage.

## **15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la note finale est celle la plus élevée.

## **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 02 Novembre 2020

Le MINISTRE D'ÉTAT  
MAIGARI BELLO BOUBA